

VEILLE , ARGUMENTAIRE , RIPOSTE

« Pourquoi 150 000 emplois d'avenir et pas 300 000 comme prévus dans le projet PS ? »

La mesure est maintenue car elle est utile : ce qui change, c'est son ampleur. Car ce qui a changé depuis la rédaction du projet socialiste, c'est le contexte économique. F. Hollande regarde la réalité en face et il prend les décisions qui s'imposent en conséquence.

Le pays traverse une crise sans précédent et nous devons faire des propositions cohérentes avec l'état des finances publiques que nous laissera la droite.

Ce dispositif viendra compléter, pour lutter contre le chômage des jeunes, les contrats de génération.

Il sera particulièrement orienté vers les jeunes les plus en difficultés.

Nous en créerions 100 000 dès la première année, dont la moitié dans le secteur marchand et l'autre dans le secteur non marchand.

Ces emplois seront notamment mis au service de la nécessaire transition écologique, par exemple dans le cadre du vaste plan de rénovation thermique des logements que F. Hollande et son Gouvernement engageront (réalisation d'audits thermiques).

Leur coût est maîtrisé [2 milliards sur l'ensemble du quinquennat]. Il est très inférieur à nombre de cadeaux fiscaux injustes et inefficaces qui ont été distribués en pure perte pour la collectivité depuis 5 ans. Rien ne coûte plus cher que le chômage des jeunes. A l'inverse, ce que nous avons réalisé en 1997 a montré qu'une telle mesure a à la fois un effet direct sur le taux d'emploi des jeunes mais aussi sur la croissance : parce qu'elle redonne confiance aux familles et du pouvoir d'achat aux jeunes, ce qui soutient l'activité.